

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Dans un monde qui devient de plus en plus difficile, il nous revient à tous d'être extrêmement attentifs à ceux qui n'arrivent plus à vivre dignement. Ensemble familles, voisins, connaissances, municipalité, nous devons tous faire preuve de solidarité en ces temps où les moyens de vivre se dégradent si vite. Qu'il soit en rupture pour des raisons de travail, d'endettement excessif, de cassures dans sa vie personnelle,... chacun devrait pouvoir recevoir une aide afin de retrouver au plus vite des moyens pour s'assurer et assurer le futur de sa famille, quand il ne peut plus le faire tout seul. Autrement la marginalité et la pauvreté risquent bien de s'installer durablement.

C'est au service social du Conseil Général que les questions sociales trouvent d'abord des solutions. Une équipe de professionnels et d'assistantes sociales est là pour aider les habitants du canton dans le domaine social, familial ou de la santé.

Mais le Centre Communal d'Action Sociale est aussi présent pour donner un coup de pouce quand les solutions n'ont pas été trouvées par ailleurs, l'équipe est là pour évaluer les situations difficiles et rechercher avec les intéressés les solutions aux problèmes graves rencontrés.

C'est la volonté des élus de faire du C.C.A.S. un lieu d'accueil, de confiance, et d'entraide en appuyant aussi toutes les initiatives locales dans le domaine de la solidarité.

La Résidence «AGE D'OR»

Le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Pont-Ste-Maxence est un établissement public.

Son financement est assuré par une subvention de la commune.

Le C.C.A.S. est administré par un Conseil d'Administration, présidé par Monsieur le Maire et composé de 8 membres élus et de 8 autres nommés par son Président, non membres du Conseil Municipal.

Vice-présidente du C.C.A.S. :
Mme M. NINORET

Personnel du C.C.A.S. :
Mme M. MARCOLLA
(Directrice)
Mme J. DELABROY
(Accueil et Secrétariat)

Heures d'ouverture :

Les lundi et jeudi-après-midi
de 14 h 30 à 17 h

Les mardi, mercredi
de 9 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 17 h

Le vendredi
de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 17 h

Le service est fermé au public
le lundi et jeudi matin.

Contacts :

Téléphone : 03.44.72.68.57
ccas@pontsaintemaxence.fr

L'action du C.C.A.S.

- Animer une action générale de prévention et de développement dans la commune.
 - Participer aux frais de cantine, classes de découverte, frais d'obsèques...
 - Attribuer des bons alimentaires sous conditions de ressources et situations d'urgences, en partenariat avec la Maison de la Solidarité et de la Famille et le réseau associatif (Les Restaurants du Cœur, l'Entraide Samu Social Oise et le Secours Catholique).
 - Instruire les dossiers RMI et en assurer le suivi.
 - Prendre contact avec les familles qui nous sont signalées en «impayés de loyers» et leur éviter la procédure voire à terme l'expulsion, évaluer leurs situations sociales, les informer des démarches à faire pour établir un «Fond Social Logement» auprès d'un travailleur social.
 - Délivrer des attestations d'élection de domicile.
 - Subventionner les associations à caractère social
- Organiser des manifestations :
- Pour les personnes âgées (repas dansant, colis, goûter spectacle en fin d'année).
 - Pour les enfants de 0 à 14 ans, dont les parents sont bénéficiaires du RMI (remise de bons d'achats pour les «bourses aux vêtements», arbre de Noël).

A savoir

à partir du 1^{er} juin 2009 le Revenu de Solidarité Active remplacera le Revenu Minimum d'Insertion et l'Allocation Parent Isolé.

Le C.C.A.S. et la Résidence «AGE D'OR»

Cet établissement accueille des personnes âgées valides et autonomes.

Un restaurant est ouvert aux résidents ainsi qu'à toutes personnes retraitées souhaitant s'y rendre occasionnellement tous les midis sauf le week-end.

Personnel de la R.P.A.

Mme B. LE BRIS : Accueil, secrétariat, régisseur.

Mme F. DA CHOUCHA, Mme I. BABIAK, M. A. MENARD : entretien et restauration.

La R.P.A. accueille dans ses locaux.

Des permanences administratives :
(C.R.A.M., A.G. 2.R, A.S.D.A.P.A. ...)
L'OFFICE MAXIPONTAIN DES RETRAITES ET PERSONNES AGEES qui mène des actions à caractère culturel, sportif et de loisirs.

Un atelier équilibre : Prévention des chutes mis en place en partenariat par le C.C.A.S. avec la C.P.A.M.

Une prochaine session est prévue en septembre 2009, renseignements et inscriptions au C.C.A.S.